



economie

SPF Économie PME, Classes moyennes et Energie

DIRECTION GÉNÉRALE STATISTIQUE ET INFORMATION ÉCONOMIQUE
COMMUNIQUE DE PRESSE 16 juillet 2008

L'emploi se stabilise au premier trimestre 2008 - Nouveaux chiffres de l'Enquête sur les Forces de Travail -

Au premier trimestre 2008

- *La Belgique comptait 4.450.000 travailleurs et 338.000 chômeurs ;*
- *Le taux d'emploi s'élevait à 62,6%, le taux de chômage à 7,1% et le taux d'activité à 67,3% ;*

Par rapport au trimestre précédent (4^{ème} trimestre 2007)

- *L'emploi reste plus ou moins à son niveau élevé ;*
- *Le chômage se stabilise ;*

Par rapport à l'année précédente (1^{er} trimestre 2007)

- *L'emploi a crû de 2,3% ;*
- *L'emploi progresse surtout chez les femmes de plus de 50 ans ;*
- *Le chômage diminue de près de 10% ;*
- *L'évolution positive du marché du travail concerne les trois régions, surtout grâce à l'évolution favorable de l'emploi féminin.*

Les indicateurs du marché du travail les moins favorables concernent les jeunes: leur taux de chômage s'élève à 16,5% et leur taux d'emploi à 27,5%.

Les indicateurs de niveau d'instruction mettent en exergue la position précaire des personnes faiblement qualifiées sur le marché de l'emploi. Leur taux d'emploi se chiffre à environ 40%. Par contre, le taux d'emploi des personnes hautement qualifiées atteint plus du double.

Ces tendances ressortent des derniers résultats de l'Enquête sur les Forces de Travail réalisée par la Direction générale Statistique et Information économique (SPF Économie). Cette enquête se penche sur les principales évolutions de l'emploi et du chômage selon les définitions internationales, à partir desquelles sont établis un certain nombre d'indicateurs importants du marché du travail (comme le taux d'emploi et le taux de chômage).

1. EMPLOI

Selon les derniers résultats de l'Enquête sur les Forces de Travail du SPF Economie, Direction générale Statistique et Information économique, l'emploi en Belgique se stabilise à un niveau élevé. Au premier trimestre 2008, 4.450.000 personnes étaient au travail. L'emploi reste donc à son niveau du quatrième trimestre 2007, où 4.443.000 personnes étaient occupées. L'emploi augmente à Bruxelles et en Wallonie tandis que le nombre d'actifs occupés baisse en Flandre.

Par rapport à la même période l'an dernier, la population occupée totale grimpe de 2,3% (tableau 1). Par rapport au premier trimestre de 2007, la hausse de l'emploi chez les femmes atteint 4,5% mais est moins forte chez les hommes, +0,6%. Remarquons aussi la forte progression enregistrée chez les femmes de plus de 50 ans (+9,2%). Chez les hommes de la même tranche d'âge, l'emploi se stabilise (-0,2%).

Tableau 1: Evolution de l'emploi par tranche d'âge et par sexe (premier trimestre 2008 par rapport au premier trimestre 2007).

	Tous âges confondus	15-24 ans	25-49 ans	50 ans et plus
Total	2,3%	2,1%	2,0%	3,4%
Hommes	0,6%	1,4%	0,9%	-0,2%
Femmes	4,5%	3,1%	3,4%	9,2%

Source (mention obligatoire): SPF Économie – Direction générale Statistique et Information économique.

2. CHOMAGE

Au premier trimestre 2008, on dénombrait en moyenne 338.000 chômeurs, selon les définitions du Bureau International du Travail (BIT), soit une stabilisation par rapport au quatrième trimestre 2007.

En comparaison du premier trimestre 2007, nous constatons une baisse de près de 10% du chômage au premier trimestre 2008. Le chômage féminin baisse plus fort (-14,8%) que le nombre de chômeurs masculins (-4,9%).

3. INDICATEURS DU MARCHÉ DE L'EMPLOI

3.1. Tendance générale

Au premier trimestre 2008, le taux d'emploi s'élève à 62,6%, soit 0,1% de moins qu'au quatrième trimestre 2007 et une hausse en comparaison du premier trimestre 2007. Le taux d'emploi s'élevait en effet alors à 61,7%.

Le taux de chômage se monte à 7,1%, tout comme au quatrième trimestre 2007. Par rapport au premier trimestre 2007, nous constatons une baisse du taux de chômage de 0,9 %.

Le taux d'activité s'élève à 67,3% contre 67,5% au trimestre précédent et 67,1% l'année dernière.

3.2. Les indicateurs selon la région et le sexe

Entre le premier trimestre 2007 et le premier trimestre 2008, le taux d'emploi a augmenté dans les trois régions (tableau 2). Le taux de chômage quant à lui a baissé partout. La situation des femmes sur le marché de l'emploi évolue plus favorablement que celle des hommes. Le taux d'emploi des hommes baisse en Flandre comme en Wallonie.

Tableau 2: Le taux d'emploi, le taux de chômage et le taux d'activité par sexe et par région

1 ^{er} semestre 2006 – 1 ^{er} semestre 2007	Total		Bruxelles		Flandre		Wallonie	
	1 ^{er} trimestre 2007	1 ^{er} trimestre 2008	1 ^{er} trimestre 2007	1 ^{er} trimestre 2008	1 ^{er} trimestre 2007	1 ^{er} trimestre 2008	1 ^{er} trimestre 2007	1 ^{er} trimestre 2008
Taux d'emploi	61,7%	62,6%	54,0%	55,6%	65,6%	66,4%	57,1%	57,8%
Hommes	68,9%	68,7%	59,5%	62,0%	72,6%	72,3%	64,9%	64,2%
Femmes	54,5%	56,4%	48,6%	49,4%	58,5%	60,5%	49,3%	51,4%
Taux de chômage	8,0%	7,1%	18,1%	16,4%	5,0%	4,1%	10,7%	9,8%
Hommes	7,1%	6,7%	18,9%	16,0%	4,2%	3,9%	9,0%	9,2%
Femmes	9,1%	7,6%	17,1%	17,0%	5,9%	4,4%	12,8%	10,6%
Taux d'activité	67,1%	67,3%	65,8%	66,6%	69,1%	69,3%	64,0%	64,1%
Hommes	74,2%	73,6%	73,3%	73,8%	75,9%	75,2%	71,3%	70,7%
Femmes	60,0%	61,0%	58,6%	59,5%	62,1%	63,3%	56,6%	57,5%

Source (mention obligatoire): SPF Économie – Direction générale Statistique et Information économique.

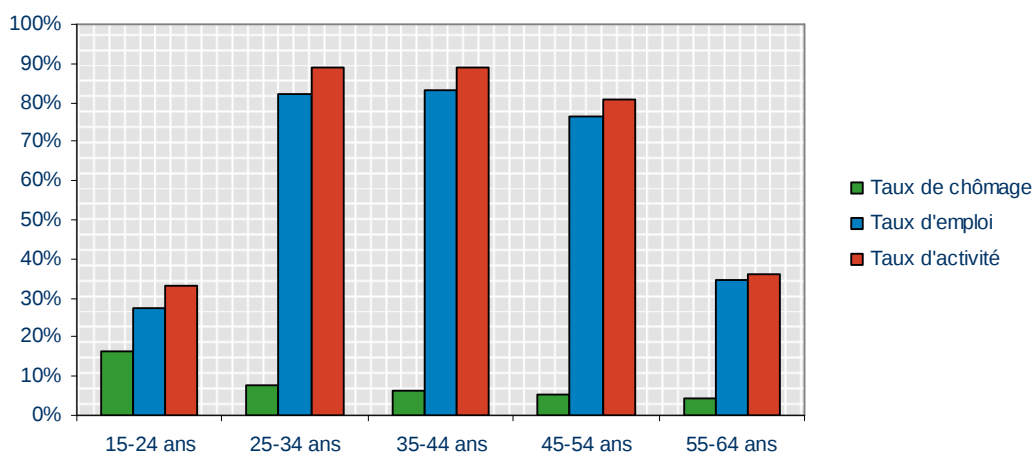
3.3. Indicateurs selon l'âge

Les indicateurs du marché de l'emploi les moins favorables concernent les 15-24 ans (graphique 1). Le taux d'emploi des jeunes s'élève à 27,5%. Il faut cependant garder à l'esprit que, dans cette catégorie d'âge, la plupart des jeunes sont encore scolarisés. Le taux de chômage dans ce groupe atteint 16,5%. Il ne dépasse plus les 7,8% chez les 25-34 ans et continue de baisser pour atteindre 4,1% chez les plus de 55 ans.

Le taux d'emploi atteint son niveau le plus élevé chez les 35-44 ans (83,3%) puis recule ensuite jusqu'à 34,6% chez les 55-64 ans.

Le taux d'activité est au plus haut chez les 25-34 ans (89,1%) mais les tranches d'âges de 35 à 44 ans et de 45 à 54 ans connaissent elles aussi des taux d'activité supérieurs à 80%. Ensuite, le taux d'activité se replie à 36,1% dans la catégorie d'âge des 55-64 ans.

Graphique 1: Le taux de chômage, le taux d'emploi et le taux d'activité par tranche d'âge (premier trimestre 2008)



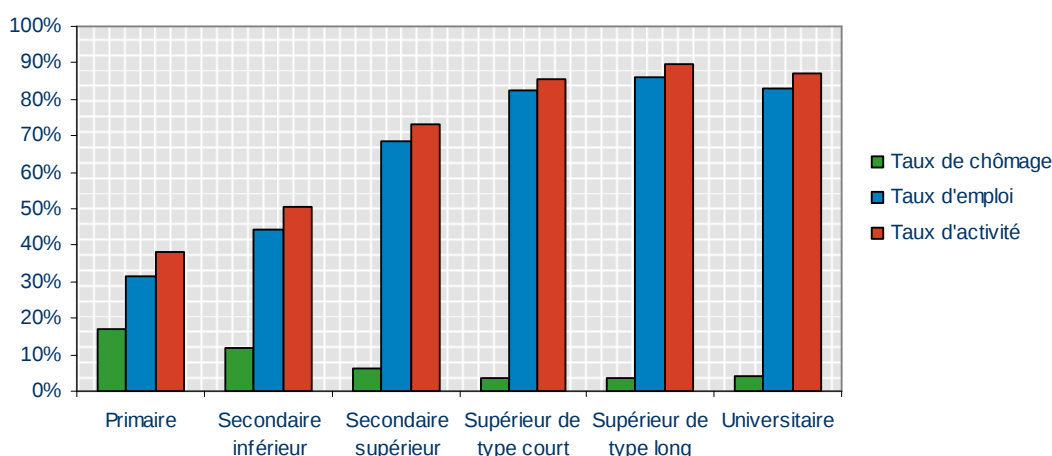
Source (mention obligatoire): SPF Économie – Direction générale Statistique et Information économique.

3.4. Indicateurs selon le niveau d'instruction

Les personnes ayant un diplôme de l'enseignement supérieur ont une situation d'emploi nettement plus favorable que les personnes qui ont terminé au maximum l'enseignement secondaire. Les personnes hautement qualifiées connaissent un taux de chômage d'à peine 4% et un taux d'emploi qui dépasse les 80%. Par contre, les personnes faiblement qualifiées (ayant au maximum un diplôme de l'enseignement secondaire inférieur) présentent un taux d'emploi d'environ 40% et un taux de chômage supérieur à 13%.

Les titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur non-universitaire de type long ont le taux d'emploi le plus élevé : 86,3% (graphique 2). Le taux de chômage le plus faible est à mettre à l'actif de la population possédant un diplôme de l'enseignement supérieur de type court (3,6%).

Graphique 2: Le taux de chômage, le taux d'emploi et le taux d'activité selon le niveau d'instruction (premier trimestre 2008)



Source (mention obligatoire): SPF Économie – Direction générale Statistique et Information économique.

RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

Pour plus de renseignements, veuillez prendre contact avec le responsable communication, M. Freddy Verkruysen (tél. 02/277.70.76, courriel freddy.verkruysen@economie.fgov.be).

MENTION DE LA SOURCE

Mention de la source: SPF Économie – Direction générale Statistique et Information économique.

DONNEES CHIFFREES COMPLEMENTAIRES

Les chiffres trimestriels du 1^{er} trimestre 1999 au 1^{er} trimestre 2008 inclus se trouvent sous forme de tableau Excel téléchargeable à l'adresse <http://www.statbel.fgov.be>. Des informations complémentaires sur l'Enquête sur les Forces de Travail (méthodologie, statistiques,...) sont également disponibles sur <http://www.statbel.fgov.be/LFS>.

ANNEXE 1 : DEFINITIONS RELATIVES A L'EMPLOI ET AU CHOMAGE

L'enquête par sondage sur les forces de travail est une enquête auprès des ménages privés, menée pendant toute l'année. Elle s'appuie sur un échantillon effectif de 11.551 ménages au premier trimestre 2008, soit 23.000 personnes (répondants) en âge de travailler (15 ans et plus).

Les définitions données ci-après, qui sont utilisées dans les domaines de l'emploi et du chômage, sont celles de l'*Organisation Internationale du Travail*, ce qui garantit une certaine comparabilité des résultats à l'échelle internationale.

Les *personnes ayant un emploi* sont des personnes qui, pendant la semaine de référence, ont effectué un travail quelconque en échange d'un salaire ou pour s'assurer d'un bénéfice, ou qui détenaient un emploi mais étaient temporairement absentes. La main-d'œuvre familiale est comprise dans cette catégorie.

Les *chômeurs* sont les personnes âgées de 15 à 64 ans qui étaient :

- (a) sans travail pendant la semaine de référence, c'est-à-dire qui n'ont pas travaillé en tant que salarié ou non salarié (pendant au moins une heure) ;
- (b) disponibles pour travailler, c'est-à-dire pour commencer une activité en tant que salarié ou non salarié dans un délai de deux semaines après la semaine de référence ;
- (c) à la recherche active d'un travail, c'est-à-dire qui avaient entrepris des démarches spécifiques en vue de trouver un emploi salarié ou non salarié pendant une période de quatre semaines se terminant à la fin de la semaine de référence, ou qui avaient trouvé un travail à commencer plus tard, c'est-à-dire endéans une période maximale de trois mois.

Les *non actifs* sont les personnes qui ne sont pas considérées comme des personnes ayant un emploi ou comme chômeurs.

Le *taux d'emploi* représente le pourcentage de personnes occupées parmi la population âgée de 15 à 64 ans.

Le *taux de chômage* représente le pourcentage de chômeurs parmi la population active (personnes occupées + chômeurs) âgée de 15 à 64 ans.

Le *taux d'activité* représente le pourcentage de population active (personnes occupées + chômeurs) parmi la population âgée de 15 à 64 ans.

Les indicateurs ci-dessus (taux d'emploi, taux de chômage et taux d'activité) sont les principaux indicateurs destinés à comparer l'évolution du marché de l'emploi au niveau international.

ANNEXE 2 : INTERVALLES DE CONFIANCE

A partir d'un échantillon de la population adulte (15 ans et plus) du Royaume (environ 23.000 individus interrogés par trimestre), l'enquête sur les forces de travail a pour ambition de fournir des informations sur l'ensemble de cette population.

Le principe d'une étude par sondage implique que les résultats de l'échantillon soient utilisés pour procéder à une estimation des valeurs à l'échelle de la population entière (=la population au sens statistique). Comme il s'agit justement d'une estimation, il faut tenir compte d'un certain degré d'incertitude. En effet, nous aurions probablement obtenu une valeur légèrement différente si un autre échantillon avait été tiré. Ce degré de précision s'exprime par « l'intervalle de confiance » (I.C.) autour de la valeur estimée. Plus cet intervalle est réduit, plus nos affirmations sont précises.

D'ordinaire, on opère avec un intervalle de confiance correspondant à un niveau de signifiante de 95%. Cela signifie que l'on peut être certain à 95% que la valeur réelle dans la population se situe à l'intérieur de l'intervalle de confiance estimé.

Les estimations de précision des tableaux ci-dessous tiennent compte du plan d'échantillonnage utilisé, du taux de non-réponse constaté et de la méthode d'ajustement.

Intervalles de confiance des principaux résultats du premier trimestre 2008 - Belgique

	Taux d'emploi	Taux de chômage	Taux d'activité	Actifs occupés	Chômeurs
Estimation	62,6 %	7,1%	67,3%	4.449.549	338.083
Ecart type	0,42%	0,33%	0,37%	30.523	15.556
Intervalle de confiance	61,7 % - 63,4%	6,4% - 7,7%	66,6% - 68,0%	4.388.502 – 4.510.594	306.971 – 369.194